

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

**24 novembre 2014**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue le lundi vingt-quatrième jour du mois de novembre deux mille quatorze à 19h00 heures, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents :

- Monsieur le maire Albert Santerre,
- Madame la conseillère Josée Goyette, Messieurs les conseillers : Benoit Lamontagne, André Dulude, Ghislain Quintal, Éric Rioux et Donald Pinard formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Albert Santerre.
- Mélanie Thibault, directrice générale - secrétaire-trésorière, est présente.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Considération et adoption de l'ordre du jour
2. Réparation de la pépîne
3. Reddition de compte dossier 00022064-1 46095 (16) -2014-09-13
4. Dérèglementation du cours d'eau Walbridge branche 12 (ruisseau Blanchette)
5. Proposition de services de géotechnique
6. Période de questions
7. Clôture de la séance extraordinaire.

---

**2014.11302**    **1. Considération et adoption de l'ordre du jour de la session extraordinaire du 24 novembre 2014**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour proposé le 24 novembre 2014 soit et est approuvé tel que présenté;

ADOPTÉE.

**2014.11303**    **2. Réparation de la pépîne**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

D'accepter la soumission de la compagnie Inotrac pour la réparation de la pépîne au montant de 5400\$ plus taxes (frais de location pour le prêt d'une pépîne en sus);

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

---

directrice-générale et secrétaire-trésorière

**2014.11304**    **3. Reddition de compte – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal dossier 00022064--1-46095 (16) -2014-09-19-43**

ATTENDU QUE les travaux de resurfaçage sur le chemin St-Ignace et sur le 2<sup>ème</sup> Rang Nord ont été complétés;

**POUR CES MOTIFS,**

sur une proposition de Benoit Lamontagne, appuyé par Donald Pinard, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge informe le ministère des Transports que le conseil approuve les dépenses pour les

travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 10 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE.

**2014.11304**    **4.    Déréglementation de la branche du cours d'eau Walbridge**

CONSIDÉRANT la demande déposée par la Ferme Ginel pour la déréglementation d'une partie de la branche 12 du cours d'eau Walbridge;

CONSIDÉRANT que la MRC a compétence exclusive sur les cours d'eau en vertu de l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2006, Chapitre 6);

CONSIDÉRANT que la branche 12 du cours d'eau Walbridge est un cours d'eau verbalisé dont la localisation et le gabarit sont encadrés par un règlement spécifique

CONSIDÉRANT que certains cours d'eau ou portion de cours d'eau verbalisés pourraient être considérés comme des fossés de drainage au sens de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT la politique de déréglementation des cours d'eau adoptée par la MRC Brome-Missisquoi en novembre 2013

CONSIDÉRANT que le projet ne nuira pas au drainage des terrains et que tous les propriétaires concernés ont signifié leur accord par écrit;

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoit Lamontagne et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil appuie la demande de déréglementation d'une partie de la branche 12 du cours d'eau Walbridge, à partir de l'emprise Nord du chemin St-Ignace, jusqu'à sa source actuelle à la ligne des lots 4 367 024 et 4 375969 du cadastre du Québec.

ADOPTÉ.

**2014.11305**    **5.    Proposition de service de géotechnique pour le Rang de l'Église Nord**

ATTENDU l'offre de service des Labo SM Inc. pour une étude géotechnique de l'infrastructure routière, au montant de 8900\$ plus taxes

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

Que le conseil accepte l'offre de Labo SM Inc.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

\_\_\_\_\_  
directrice-générale et secrétaire-trésorière

**6.    Première période de questions.**

**2014.11306**    **7.    Clôture de la session**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité;

QUE la présente séance soit clôturée.

ADOPTÉE.

\_\_\_\_\_  
Albert Santerre, maire

\_\_\_\_\_  
Mélanie Thibault, secrétaire d'assemblée

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Albert Santerre, maire.